

Justificatif généré le 25/11/2022

Support de parution :  **Actu-Juridique.fr**

Date de parution : 25/11/2022
Département : (78) Yvelines
URL de l'annonce : www.actu-juridique.fr/a/643907
N° d'annonce : 643907

SARL ANDRIEUX ET ROUYER

Société à responsabilité limitée au capital de 8.000 €

Siège social : 24 Route de la Vallée 78930 GOUSSONVILLE

504 094 673 R.C.S. Versailles

L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 18 Octobre 2022 a :

- décidé de réduire le capital social qui s'élevait à 8 000 euros pour le ramener à 4 080 euros, par voie de rachat de parts sociales en vue de leur annulation,
- décidé d'augmenter le capital social d'une somme de 3 920 euros, par incorporation de réserves, pour le porter de 4 080 euros à 8 000 euros,
- décidé de remplacer la dénomination sociale « SARL ANDRIEUX & ROUYER » par :
SARL ANDRIEUX
- décidé de modifier en conséquence, sous condition suspensive, les statuts.

Le procès-verbal des décisions de la Gérance en date du 24/11/2022 a constaté la réduction, puis l'augmentation du capital social, ainsi que le changement de dénomination sociale et la modification des statuts qui se trouvaient définitivement réalisés à cette même date.

Pour avis, La Gérance

Vérifier la validité de l'annonce

Code de vérification : aeJSVs01L

<https://digitalisation.actulegales.fr/#aeJSVs01L>

